



DOCUMENTS A FOURNIR - SAISON 2020/2021 pour une demande de licence FFBB

Un lien vous sera adressé à titre personnel et confidentiel, il ne peut être transmis à une tierce personne, dans le cadre du renouvellement, mutation ou création de votre licence pour la saison 2020/2021.

Au regard de la situation sanitaire sur le territoire français, la production d'un certificat médical pour la pratique de la discipline du Basket-ball ou du sport en compétition est obligatoire pour la saison 2020/2021. Ce certificat médical s'accompagne d'un questionnaire Covid 19 (QC19). Ce questionnaire est exclusivement à destination de votre médecin, il doit rester en sa possession. Il n'a pas vocation à être communiqué à la FFBB (ni aux Ligues, Comités et Clubs).

► « **Information assurances** » à dater et signer : **COCHER L'OPTION A**

L'option A est comprise dans la cotisation (donc rien à régler), elle couvre le licencié au titre de la garantie « responsabilité civile ».

► **Fiche d'inscription LSC (renvoyer par mail une fois complétée à lscbasket@gmail.com)**

CREATION DE LICENCE - Règlement Cotisation *

290€ pour un(e) licencié Parisien(ne)

305€ pour un(e) licencié(e) non Levalloisien(ne) et non Parisien(ne)

(chèque à l'ordre du LSC basket) 3 CHEQUES MAXIMUM

**Hors Levalloisiens*

RENOUVELLEMENT DE LICENCE - Règlement Cotisation * (Réduction suite au Covid 19)

(à régler au bureau LSC BASKET, 141 rue Danton)

188,50 euros pour un(e) licencié Parisien(ne)

203,50 euros pour un(e) licencié(e) non Levalloisien(ne) et non Parisien(ne)

(chèque à l'ordre du LSC basket) 3 CHEQUES MAXIMUM

**Hors Levalloisiens*

L'ensemble du dossier (e-licence+fiche d'inscription+règlement) doit être validé avant tout entraînement (interdiction de s'entraîner sans avoir rendu le dossier complet)

**LSC section basket - Palais des Sports Marcel Cerdan
141 rue Danton – 92300 LEVALLOIS Tél. : 01.47.58.00.04**